



LA RESTITUTION !

des 2 jours de rencontres, échanges et ateliers
les jeudi 7 & vendredi 8 octobre 2021
au tiers-lieu l'Hermitage (Autrêches, Oise)

Merci à toutes et tous !



L'HERMITAGE

Co-organisé par :

INSTITUT GODIN
RUE ET TRANSFERT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



Avec le soutien de :





L'évènement, "Coopérer pour Développer ! Agir pour la transformation de nos territoires" a été co-organisé par la Maison d'Economie Solidaire en partenariat avec le RTES, l'AVISE, la CRESS Hauts-de-France, le COORACE Hauts-de-France, le SGAR Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, l'Institut Godin, L'Equipage et L'Hermitage. Il s'est déroulé les jeudi 7 et vendredi 8 octobre 2021, au tiers-lieu L'Hermitage (Autrêches, Oise). C'était un évènement gratuit de deux jours de rencontres, d'échanges et d'ateliers.

Un évènement de deux jours, pour faire quoi ?

- Créer un temps fort national pour réaffirmer l'enjeu du développement local par la coopération entre de multiples acteurs sur les territoires (dynamiques collectives territoriales tels que les PTCE, tiers-lieux, écosystèmes d'innovation sociale, etc.) pour innover et transformer le territoire,
- Mettre en pratique les outils et méthodes d'ingénierie afin de sensibiliser et tester des objets facilitateurs du développement de ces coopérations, accessibles aux acteurs et aux accompagnateurs,
- Questionner la place des collectivités territoriales dans l'émergence, le financement et la pérennisation des coopérations territoriales,
- Donner à voir l'écosystème national et régional favorisant l'appui, l'émergence, le développement et la diffusion des coopérations territoriales.

Cet évènement s'est déroulé à l'initiative du programme DESIGN COOP, porté par la Maison d'Economie Solidaire du Pays de Bray, financé par l'AVISE dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020 du FSE, le conseil départemental de l'Oise, le conseil régional des Hauts-de-France et l'Agglomération du Beauvaisis.

Avec 160 participants sur 2 jours, cet évènement a permis de réunir différentes parties prenantes sur les enjeux nationaux et régionaux du développement des coopérations territoriales, et en particulier les Pôles Territoriaux de Coopération Economique, dans le cadre de la relance de ce dispositif au niveau de l'Etat. Les participants de cet évènement étaient :

- des acteurs et animateurs de coopérations territoriales (PTCE, tiers-lieux, écosystèmes d'innovation sociale, etc.),
- des accompagnateurs de ces coopérations territoriales (structures d'accompagnement, réseaux, etc.), et,
- des élus et directeurs de développement économique des collectivités territoriales (de la commune jusqu'au conseil régional et l'Etat).

Ces deux journées ont permis de rencontrer, échanger et construire ensemble des questions et des réponses dans le développement, l'accompagnement et les relations aux collectivités territoriales pour les projets de coopérations territoriales.



¹Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen (FSE) et soutenu par l'Avisé en tant qu'organisme intermédiaire du FSE dans le cadre du programme opérationnel national « Développer les coopérations économiques au service de l'innovation sociale, de l'inclusion et de l'emploi sur les territoires » 2020-2021.

DESIGN COOP est un projet qui a été porté par la Maison d'Economie Solidaire du Pays de Bray sur l'année 2021. Il avait pour objectif de créer, consolider et diffuser une méthode d'accompagnement des coopérations territoriales.

Ce projet, co-construit puis testé avec de multiples acteurs des Hauts-de-France (porteurs de projets, coopérations territoriales, collectivités locales, chercheurs, etc.) a permis de structurer un outil de diagnostic, pilotage et évaluation des coopérations territoriales permettant l'accompagnement et l'outillage sur le long terme de ces projets à tout stade d'avancement de leur coopération, afin d'assurer la professionnalisation des acteurs et la pérennité du projet collectif. C'est outil, intitulé « Les Rouages de la Coopération », se veut être une véritable guide à l'action et à l'accompagnement de toute forme de coopération territoriale (PTCE, tiers-lieu, projet collectif de territoire, etc.).

Rappel : LE PROGRAMME DES 2 JOURS – un temps de travail et de festivités !

Plusieurs temps de rencontres, ateliers, discussions et tables rondes se sont succédés durant les deux jours de travail :

- **A la rencontre des coopérations territoriales inspirantes** (PTCE, tiers-lieux et projets collectifs) : un temps de forum et visite avec la participation exceptionnelle de plusieurs acteurs régionaux et nationaux : L'Hermitage, Emergence Beauvaisis, Emergence Sud Oise, La Machinerie, Le PTCE Anima, Le PTCE Sud Aquitaine, Hop Hop Hop, Mobicoop et UNA,

- **Un world café pour répondre à la question « Quelles fonctions pour développer les coopérations territoriales ? »** à partir de l'outil « Les Rouages de la Coopération ». Les participants ont été amenés à imaginer pour les cinq fonctions, les moyens et actions favorisant le développement des coopérations territoriales,

- **Des arbres à idées pour questionner « les coopérations territoriales en mouvement »**, et répondre aux enjeux d'amorçage, de maintien et de renouvellement de ces collectifs,

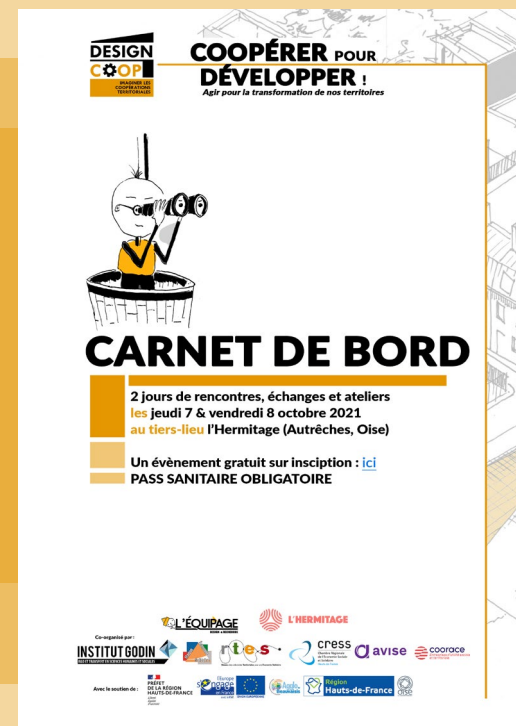
- **Des retours d'expériences en « duo » par des collectivités territoriales et acteurs de territoires** qui ont modifié leurs relations afin de répondre à des défis sociaux et écologiques locaux,

- **Des ateliers de travail pour imaginer les leviers d'implications des collectivités territoriales en faveur des coopérations,**

- **Une table ronde « Politiques publiques et coopérations territoriales, quels enjeux ? »** avec la présence exclusive d'élus et de directeurs spécialisés dans le soutien aux projets de coopérations territoriales et de l'économie sociale et solidaire (de l'EPCI à l'Etat déconcentré).

FOCUS LE CARNET DE BORD

Durant ces deux journées, les participants ont pu se référer au « Carnet de Bord » de l'évènement, un livret d'une vingtaine de pages reprenant le programme des journées, les présentations des différentes coopérations territoriales invitées, des exercices et espaces de prises de notes, des fiches thématiques des notions centrales utilisées durant l'évènement ainsi que les contacts des organisateurs.





La première journée de l'évènement était dédiée à l'ingénierie des coopérations territoriales. L'objectif ? Rencontrer des coopérations territoriales, utiliser l'outil les Rouages de la Coopération, et travailler ensemble aux moyens, modalités d'actions, limites et enjeux pour le développement de coopérations territoriales et leur accompagnement.

L'outil les Rouages de la Coopération

L'outil les Rouages de la Coopération, co-construit dans le cadre du projet DESIGN COOP, est un outil identifiant le processus de coopération à développer pour la transformation sociétale d'un territoire. La mise en relation d'acteurs diversifiés sur un territoire permet le développement et la pérennisation d'activités socio-économiques innovantes construite par la coopération entre différents acteurs et la mise à disposition de moyens multiples. Ces rouages constituent un outil de diagnostic, de pilotage et d'évaluation de l'émergence d'un projet collectif jusqu'à sa réalisation, en y intégrant : la définition des étapes pour chaque rouage ainsi que les actions à réaliser, des exemples de produits et les indicateurs associés. Cliquez sur l'image pour découvrir les détails pour chaque étape (missions, questions, indicateurs, productions à réaliser, expériences d'acteurs, etc.).

Cet outil a été utilisé par les participants lors du forum des coopérations territoriales pour leur permettre de tester le diagnostic d'avancement des coopérations.

Les fonctions principales des coopérations territoriales

A partir de l'outil les Rouages de la Coopération, cinq fonctions sont essentielles pour faire avancer les roues, donc le développement des coopérations territoriales :

Animation, Créativité, Valorisation, Support, et Gestion de Projet. La synthèse du World Café a permis d'identifier, pour chaque fonction : les missions, les actions à réaliser, ainsi que les besoins d'accompagnement.

LA FONCTION ANIMATION



Pour rappel, la fonction animation vise à rencontrer, mettre en synergie et structurer le collectif d'acteurs, à partir du pilote du projet de coopération jusqu'à une structuration collective. Pour les participants, cette fonction se traduit par différentes missions :

- L'incarnation du projet collectif par un porteur de projet (organisation légitime sur le territoire) qui donne une vision d'ensemble et implique les différents membres pour co-construire le projet commun. Ce porteur de projet est le « tiers de confiance » pour l'ensemble du collectif et coordonne le projet et sa gouvernance,
- L'interconnaissance et le partage d'informations entre toutes les organisations membres du projet de coopération territoriale,
- La mobilisation des organisations membres, par la création de confiance mutuelle, le partage d'un langage commun puis le maintien d'une dynamique entre ces membres par l'animation et la création d'activités en commun.

Pour mettre en place ces missions, plusieurs actions peuvent être à réaliser afin d'avancer vers la structuration collective :

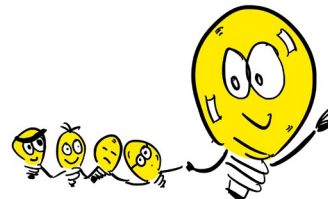
- 1** - Être présent au cœur du réseau territorial, avoir des ambassadeurs du projet, participer aux temps d'échanges pour rencontrer les acteurs émergents, être à l'écoute, accueillir les besoins et envies, faire des visites inspirantes,
- 2** - Proposer des rencontres régulières entre les membres du collectif de façon formelle et informelle (réunions, échanges, événements) tout en « laissant la porte ouverte » (possibilité d'entrer/sortir, venir voir sans s'engager au départ, etc.), pour échanger, partager et prendre du recul,
- 3** - Expérimenter des projets, créer des habitudes de travail partagées à partir des besoins communs des organisations du territoire, transférer les compétences et être force de propositions.

Enfin, les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés pour l'animation des coopérations territoriales concernent :

- ✓ L'appui au changement de posture (changer de paire de lunettes)

et à la clarification des apports de chacun des membres dans le projet collectif (en s'appuyant sur les ressources externes pertinentes),

- ✓ La professionnalisation de la fonction d'animation par des appuis financiers et des formations (conduite de projet, coopération, animation),
- ✓ La diffusion d'outils de mobilisation, de pilotage et de capitalisation (outils numériques et d'animation) pour renforcer la mise en place de la coopération territoriale.



LA FONCTION CRÉATIVITÉ

Pour rappel, la fonction créativité vise à imaginer, partager et construire une aspiration sociale collective partant des besoins identifiés sur le territoire pour construire des activités socio-économiques innovantes créatrices d'emplois sur le territoire et répondant aux enjeux sociaux et écologiques identifiés. Pour les participants, cette fonction comporte plusieurs missions :

- Diagnostiquer et analyser les besoins et envies du territoire, c'est-à-dire des acteurs diversifiés (entreprises, associations, collectivités locales et citoyens),
- Inspirer, décroisonner, donner envie et du rêve pour imaginer une utopie qu'il est possible de réaliser et adapter au contexte identifié,
- Designer et prototyper des activités innovantes pour réaliser l'utopie et l'expérimenter
- Développer une ingénierie de projets et s'organiser de façon créative pour réaliser ces activités.

Pour mettre en place ces missions, plusieurs actions peuvent être à réaliser afin d'avancer vers la réalisation d'activités socio-économiques innovantes pérennes répondant aux besoins du territoire :

- 1** - Réaliser un diagnostic partagé comprenant les besoins, envies et savoirs faire sur le territoire, en intégrant les constats existants et la prospective territoriale,
- 2** - Mettre en place des visites inspirantes et permettre la rencontre et l'animation de réunions pour imaginer des thématiques d'actions répondant aux besoins identifiés (en présence d'organisations multiples, de postures d'écoutes et de convi-

vialité et de règles d'échanges),

3 - Rédiger un projet et utiliser le design pour outiller les pratiques et réalisations (tout en facilitant les logiques d'essai-erreur-réajustement).

Les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés pour faciliter la créativité des coopérations territoriales concernent :

✓ Une fonction de facilitateur adaptée (rôles et compétences) basée sur l'intelligence collective, comprenant la médiation et l'action,

✓ La mise en place des conditions de la créativité (animateur, espace, budget, temps adaptés) pour faciliter la mobilisation des membres, la veille concernant les subventions, la montée en compétences, etc.

LES FONCTIONS GESTION DE PROJET, VALORISATION ET SUPPORT



Pour rappel, ces trois fonctions sont les moyens principaux visant à faire advenir la coopération territoriale, notamment la structuration du collectif d'acteurs et la mise en place d'activités socio-économiques innovantes répondant aux enjeux sociaux et écologiques du territoire. L'ingénierie de projet se réfère à la mise en place d'une gestion collective des projets innovants. La valorisation fait écho à la diffusion et la communication du projet collectif, des activités développées et des réalisations et impacts. La fonction support comporte la recherche de ressources financières, matérielles et de compétences pour mettre en place la coopération, menant jusqu'à la création d'un modèle d'affaires collectif. Pour les participants, ces fonctions comportent plusieurs missions :

- La mise en place d'un cadre de projet comportant les principes d'action, les valeurs et l'utilité sociale de la coopération territoriale,

- Le travail prospectif visant à identifier les acteurs à intégrer et à maintenir dans le projet de coopération territoriale,

- Définir une stratégie et des cibles pour communiquer auprès des acteurs multiples (collectivités, associations, entreprises, citoyens) afin de fédérer, mobiliser en interne et externe, légitimer et réinterroger le projet commun,

- Mettre en place un cadre visant à mutualiser et rendre complémentaires les ressources dont le collectif dispose,

- Identifier les financements possibles internes et externes pour le projet de coopération territoriale, les activités socio-économiques innovantes et les acteurs partenaires du projet.

Pour mettre en place ces missions, plusieurs actions peuvent être à réaliser afin d'avancer vers la réalisation d'activités socio-économiques innovantes pérennes répondant aux besoins du territoire :

1 - Réaliser une veille et des études de marché stratégiques, financières et techniques, permettant d'identifier les ressources et compétences sur le territoire,

2 - Mettre en place un cadre structurant pour la gestion du projet d'un point de vue organisationnel, économique et de communication : référents, suivi et coordination du projet, positionnement des organisations membres, construction d'un modèle économique (associant une cartographie des ressources), communication dès le début par la mise en récit (passé et projection) du projet,

3 - Créer et tester le prototype via l'incubation (et la recherche de financements), partager et discuter des difficultés,

4 - Evaluer de façon partagée pour essayer et diffuser les impacts, communiquer sur les expérimentations « par la preuve », transmettre et raconter l'histoire commune (permettant la capitalisation).

Les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés pour faciliter les fonctions d'ingénierie de projet, de communication et de support des coopérations territoriales concernent :

✓ L'appui au financement de l'ingénierie et de la gestion de projet collective (par les organisations membres, DLA, FIDESS, logique de compagnonnage, réseaux ESS),

✓ L'appui outillé pour coordonner et structurer la gestion de projet (Trello, Google Drive, Notion, Basecamp, etc.),

✓ L'appui à la communication par des professionnels pour la mise en récit et le plaidoyer auprès des financeurs (graphistes, communicants et designers),

✓ La mutualisation de services et produits entre organisations membres du projet (groupements d'employeurs, bénévolat et mécénat de compétences, fonctions supports externalisées) et avec d'autres coopérations territoriales (retours d'expériences, compagnonnage, etc.).

LE PROCESSUS DE LA COOPÉRATION AMORCER, MAINTENIR, RENFORCER



Au-delà des fonctions nécessaires à leur création, les coopérations territoriales sont en mouvement. Ce mouvement porte principalement sur la façon d'impliquer les différentes organisations membres afin de mener à bien les projets de transformation sociétale pour le territoire. Trois grands mouvements ont été identifiés et travaillés lors de cet évènement : amorcer, maintenir et renforcer la coopération.



Amorcer la coopération territoriale :

Concernant l'amorçage, les participants ont mis en évidence qu'il revient à rendre visible le projet, préciser ce qu'est le projet (PTCE, tiers-lieu, etc.), animer et créer des temps de convivialité, partager une vision et des valeurs communes. Cela permet de renforcer la confiance tout en ouvrant la coopération à des acteurs multiples qui acceptent de partager ce projet de coopération.

Pour faciliter l'amorçage de la coopération territoriale, plusieurs pistes d'actions ont été mises en évidence :

- Créer des conditions souples d'entrée et de sortie pour les organisations membres et faciliter la mise en relation, l'interconnaissance et la rencontre des organisations par la médiation et la mise en récit du projet,
- Mettre en place des espaces de discussions et de prises de décision commune pour définir et partager le projet, la vision et les responsabilités entre les organisations membres (logique d'être et de se sentir « acteur » de la coopération),
- Recruter un animateur de la coopération territoriale qui aura une fonction tierce entre les différentes organisations membres et la rencontre de nouvelles organisations afin de comprendre leurs intérêts individuels et le lien avec l'intérêt collectif du projet,

- Passer à l'action, « faire ensemble », expérimenter entre les organisations membres afin de partager des expériences pour renforcer la confiance et l'engagement des organisations dans le projet.



Maintenir la coopération territoriale :

Concernant le maintien de la coopération territoriale, les participants l'ont défini comme l'enjeu principal de garder l'engagement des différentes organisations membres et des animateurs du projet au cœur d'une dynamique de coopération territoriale. Cette dynamique de coopération territoriale correspond à l'expérimentation de multiples activités socio-économiques innovantes partagées entre les membres ainsi qu'à la structuration organisationnelle, juridique et économique de la coopération territoriale et l'engagement formel des organisations membres.

Pour faciliter le maintien de la coopération territoriale, plusieurs pistes d'actions ont été mises en évidence :

- Formaliser la coopération dans des instances de décisions, répartir la gouvernance et définir des rôles clairs pour chaque acteur et partenaire, en veillant à maintenir une fonction d'animation et une fonction politique pour porter la coopération,
- Mettre en place une dynamique de recherche de moyens internes (mutualisations) et externes pour réaliser l'animation, la gouvernance et les activités socio-économiques (moyens humains, matériels, financiers),
- Mettre en place de façon régulière des temps de cohésion (rituels, coutumes) et de valorisation et célébration des petites victoires (et leurs impacts pour les bénéficiaires),
- Partager et actualiser la vision et le cadre de façon régulière (aborder les conflits, redéfinir la coopération et les activités à développer) pour le mettre en adéquation avec les enjeux de transformation sociétale du territoire et construire le langage commun,
- S'appuyer sur des professionnels qualifiés pour structurer et accompagner la dynamique de coopération territoriale,
- Raconter l'histoire en cours et projeté du projet en intégrant les organisations comme acteurs, permettant une reconnaissance du projet sur le territoire et une capitalisation des actions réalisées.



Renforcer la coopération territoriale :

Concernant le renforcement de la coopération territoriale, les participants l'ont défini comme l'enjeu principal de renouveler l'engagement des différentes organisations membres et la pérennisation du projet de coopération territoriale par l'accueil d'organisations diverses du territoire.

Pour faciliter le renforcement de la coopération territoriale, plusieurs pistes d'actions ont été mises en évidence :

- Recadrer la stratégie et le projet de coopération territoriale pour imaginer des activités nouvelles répondant aux besoins sociaux et écologiques du territoire et maintenir la culture et le langage commun entre les organisations membres,
- Evaluer le projet pour améliorer et renouveler la gestion du projet et des activités socio-économiques,
- Requestionner les organisations membres sur leur implication et faciliter l'ouverture à d'autres organisations pour amplifier les ressources, moyens, objectifs et innovations,
- Partager l'animation du projet entre de multiples référents,
- Rechercher la pérennisation des financements et moyens (internes et externes).

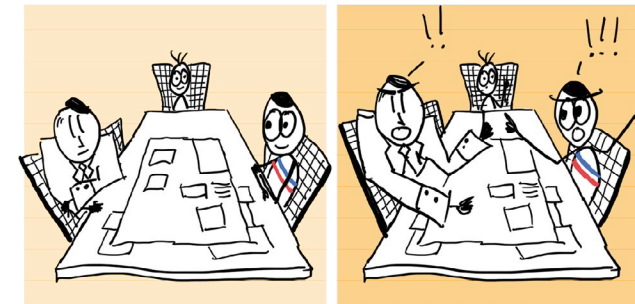


A RETENIR : pour une ingénierie embarquée pour et avec les coopérations territoriales

En synthèse, l'ingénierie de la coopération territoriale revient à créer un espace-temps convivial, mouvant mais organisé afin de favoriser l'implication des organisations membres, la gouvernance partagée du projet de coopération territoriale, la mutualisation et la recherche de moyens pour mettre en place et pérenniser les activités socio-économiques en lien avec le projet de transformation sociétale et la valorisation et diffusion des impacts et réalisations afin de favoriser la reconnaissance et l'implication de tous les acteurs du territoires.

Quelques éléments simples et efficaces peuvent être retenus afin de mettre en place une ingénierie propice à la coopération territoriale :

- L'individu se trouve au cœur du projet collectif,
- L'unité se trouve dans la diversité (des organisations membres, des activités développées, des moyens mis en place, etc.),
- L'animation et la facilitation des coopérations territoriales nécessitent formation et moyens (financiers, matériels et humains),
- L'implication des organisations membres est facilitée par la mise en place d'espaces dédiés, de lieux de rencontres et de valorisation des impacts et réalisations,
- L'accompagnement à l'ingénierie de projet de coopération territoriale peut être utile par l'appui de structures d'accompagnements mais aussi de compagnonnage et retours d'expériences de projets similaires d'autres territoires.



REPRÉSENTATION RÉALISTE D'UNE TENTATIVE DE MISE EN PLACE D'UNE INGÉNIERIE COMMUNE DANS UN PTCE DONT NOUS TAIRONS LE NOM :)

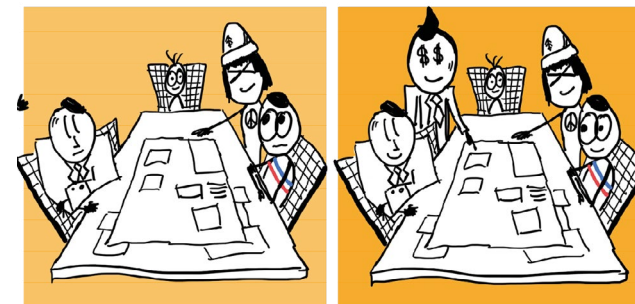


ILLUSTRATION : INSTITUT GODIN 2022



La seconde journée de cet événement était consacrée aux relations entre les collectivités territoriales (de la commune jusqu'au conseil régional en passant par l'Etat) et les coopérations territoriales. Cette journée avait pour objectif de rendre compte et de questionner la place particulière des collectivités territoriales à la fois dans le développement de la coopération territoriale (par l'agir, le faire) et leur appui financier et d'ingénierie.

Quand collectivités territoriales et projets de coopération s'associent pour répondre aux défis du territoire

Quatre témoignages inspirants ont été présentés afin d'identifier les relations entre des collectivités territoriales (communes et EPCI) et des organisations membres de coopérations territoriales pour mener à bien des activités socio-économiques innovantes répondant aux défis identifiés sur leur territoire.

L'alimentation durable et locale :



Par l'intermédiaire de Dominique Hays (fondateur de l'Ecopôle Alimentaire) et de Felix Degrave (chargé de mission du Programme Alimentaire Territorial de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin), nous avons découvert les relations qui se créent pour parvenir à transformer les modalités de travail et de consommation dans le secteur de l'alimentation sur le territoire. L'idée du projet remonte à 2018 lorsque l'élu de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin propose de mettre en place un programme d'alimentation territoriale (PAT) de manière concertée avec les habitants et organisations du territoire. Dans ce cadre, plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place mais il manquait une organisation qui pouvait développer une dynamique d'écopôle alimentaire sur le territoire de Lens-Liévin afin d'opérer la transformation sociétale du territoire grâce à des activités socio-économiques innovantes répondant aux enjeux d'alimentation durable et locale.

Le retour d'expériences de la mise en place de cette collaboration entre le PTCE et la collectivité territoriale concerne trois points principaux :

- La notion d'échelle territoriale choisie pour développer la coopération : la taille critique de la communauté d'agglomération permet de penser un projet plus réaliste que l'échelle communale mais nécessite une mobilisation plus importante d'acteurs, la double animation de la collectivité territoriale et du PTCE permettent l'implication des organisations membres dans le projet,

- La nécessité d'avoir un opérateur structurant et coopératif, tel qu'un PTCE : comme l'opérateur est une coopération territoriale multi-parties prenantes, cela permet de répondre au besoin du territoire par la structuration d'une filière réinventée (bio, locale), l'accompagnement des citoyens vers la transition écologique et solidaire (alimentation, emploi) et d'inventer un nouveau modèle économique basé sur l'économie de la fonctionnalité (comprenant les problématiques environnementales, la relocalisation économique pour la création de la valeur et son partage pour l'ensemble des organisations du territoire),

- Le temps long et la prise de risque nécessaire à la coopération : développer un projet entre une coopération territoriale et un EPCI revient pour chacun des acteurs à prendre le risque de faire ensemble et de comprendre les contraintes de l'autre (logique de faire avec), partager les valeurs économiques et sociales créées ainsi que supprimer les liens de subordination régulièrement existants dans les logiques de subventions par les collectivités territoriales.

PETITE PARENTHÈSE, MAIS T'AS VU COMME C'EST BEAU À L'HERMITAGE ?



Le maintien des artisans sur le territoire :



Grâce au témoignage de Rachid Cherfaoui (PDG de la Maison d'Economie Solidaire du Pays de Bray) et de Christophe Liénard (ex-chargé d'accompagnement des artisans à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise), nous avons pu découvrir le projet de création d'une pépinière d'artisans en territoire rural. Ce projet provient initialement de la réflexion portée par le PTCE Maison d'Economie Solidaire en 2004 de maintenir l'artisanat sur le territoire. Après plusieurs années à tenir sur le lieu de la Maison d'Economie Solidaire des permanences de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ils se rendent compte que de nombreuses petites entreprises de l'artisanat ont du mal à se professionnaliser et se pérenniser (risque de pertes de compétences artisanales sur le territoire). Après de nombreux échanges avec les artisans et les organisations membres du PTCE, le projet de maintien de l'artisanat sur le territoire s'est concrétisé plus fortement par la construction d'une pépinière d'entreprises au cœur de la Maison d'Economie Solidaire. Cette pépinière permet aux nouveaux artisans de bénéficier d'un atelier en location à bas coût ainsi que du soutien d'ingénierie, partenarial, administratif et comptable de la Maison d'Economie Solidaire. La « PLASS » voit ainsi le jour en 2016.

Le retour d'expériences de la mise en place de cette collaboration entre le PTCE et la collectivité territoriale concerne trois points principaux :

- Le risque pris par le PTCE pour porter le projet : à la fois le financement des ateliers, l'éco-conception et la construction du bâtiment ainsi que la mise à disposition des services administratifs, comptables et d'ingénierie de projet auprès des artisans pour les aider à répondre à des marchés ont été financé et accompagné par la Maison d'Economie Solidaire,

- La nécessaire implication de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat dans la gouvernance de la coopération territoriale : l'institution est devenue coopératrice de la SCIC Maison d'Economie Solidaire pour aider au financement de la construction et abaisser le coût du reste à charge de loyer pour les artisans, cela a mis en évidence la possibilité d'impliquer des personnes non-convaincues et de les mobiliser grâce au faire-ensemble,

- Les impacts et croisements possibles avec les organisations du PTCE : la présence d'artisans au cœur de la Maison d'Economie Solidaire a permis à la fois de conserver des artisans sur le territoire mais aussi de réaliser des transferts de pratiques et savoir-faire ainsi que de l'innovation de filière sur l'écoconstruction grâce aux liens tissés entre les artisans et les autres organisations présentes sur le site (bureau d'études en éco-construction, structures de l'insertion par l'activité économique, etc.).

Résoudre la fracture numérique et écologique :



Par le témoignage de Solène Grivet (référente du projet de PTCE Emergence Sud Oise), Frédéric Besset (élu à la communauté d'agglomération Creil Sud Oise) et Alexandre Bigot-Verdier (référent du Pop Café), nous avons pu échanger sur le partenariat en cours entre ces organisations dans le but de créer un tiers-lieu numérique au cœur de Creil. Ce projet provient de multiples constats mis en évidence par la communauté d'agglomération et le PTCE Emergence Sud Oise concernant à la fois les enjeux de transition écologique et solidaire sur le territoire et plus particulièrement le défi de répondre à la fracture numérique. Pour ce faire, l'agglomération a permis la réalisation d'un tiers-lieu du numérique et de la transition au cœur de Creil par un appel à projet local.

Le retour d'expériences de la mise en place de cette collaboration entre le PTCE, un café numérique et la collectivité territoriale concerne deux points principaux :

- La nécessité d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble : rencontres croisées entre les trois structures et temps d'échanges réguliers pour identifier un projet commun croisant transition écologique et enjeux du numérique,

- L'enjeu de trouver un lieu et une gouvernance adaptée : l'outil juridique de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a été identifié et est en cours de construction pour faciliter le soutien et l'implication de toutes les structures au cœur du tiers-lieu.

LUI, C'EST RACHID CHERFAOUI QUI PARLE À GAUCHE



ET LÀ C'EST SOLÈNE GRIVET



L'habitat inclusif :

Grâce à Didier Sparels (directeur de l'APF Nord-Pas-de-Calais) et Victor Quemeneur (responsable innovation sociale à SIA Habitat), nous avons découvert le projet de coopération qui a été mené entre 2012 et 2018 qui visait à construire une résidence intergénérationnelle de vie écocitoyenne (la résidence RIVE) au cœur de Lille, en partenariat avec la commune. Cette réflexion date de 2012 et concerne la volonté de créer un habitat inclusif sur un site où se situait déjà un ESAT et une école. Après plusieurs années de travail et de réflexion, la résidence a été inaugurée en 2018 et comporte des logements pour personnes âgées, pour des personnes en situations de handicap (APF) et des logements sociaux. La résidence comprend également des espaces collectifs (jardin partagé, salle de cinéma, etc.) et bientôt des activités de restauration et cafés portés par des partenaires socio-culturels.

Le retour d'expériences de la mise en place de cette collaboration entre la ville, un bailleur social et une association de soutien aux personnes en situation de handicap concerne trois points principaux :

- La nécessité du soutien de la commune et du bailleur : pour participer au financement et aux accords juridiques et immobiliers nécessaires à la construction de cette résidence d'un genre nouveau,
- La régularité des temps d'échanges et de discussion : durant les 5 années, des comités de pilotage réguliers ont été mis en place avec l'ensemble des partenaires du projet,
- L'enjeu de faire ensemble grâce à « des pas de côté » : toutes les organisations membres ont accepté de changer de regard et de posture afin de permettre la réalisation d'un projet où tous étaient intéressés et acteurs.

Des modalités de relations à renouveler entre coopérations territoriales et collectivités

Cette seconde journée a également permis de faire travailler les participants sur les modalités de relations qui pouvaient être maintenues, entretenues et développées entre les collectivités territoriales et les projets de coopérations territoriales (PTCE, tiers-lieux, etc.). Quatre grands types de relations ont été discutées : les modalités de formalisation des échanges entre les coopérations territoriales et les collectivités, l'implication des collectivités territoriales dans les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), les modalités de financement et l'accès au foncier.

La formalisation des échanges :



Concernant la formalisation des échanges entre les collectivités et les coopérations territoriales, les participants ont relevé la nécessité de maintenir les logiques de conventionnement pluriannuelles d'objectifs et de moyens, ainsi que des comités de présentation des projets ou encore la construction de projets en lien avec les enjeux soulevés par les coopérations territoriales. Cette formalisation passe également par l'implication de la collectivité territoriale dans la gouvernance du projet et la co-construction d'une vision commune et partagée.

Cependant, les participants ont mis en évidence des pistes pour aller plus loin dans les relations entretenues et formalisées entre collectivités territoriales. Ces pistes concernent la nécessité pour les collectivités de changer de posture pour s'impliquer dans le projet de façon politique et concrète, l'enjeu de créer un réseau ESS spécialisé dans le dialogue entre les collectivités et les coopérations territoriales, et celui de sortir de la logique de formalisation avec des acteurs purement associatifs pour aller vers des financements d'organisations de l'ESS, de citoyens ou encore d'entreprises qui portent des projets de coopération territoriale.

Les contractualisations avec les SCIC :



Concernant les modalités de contractualisation entre les collectivités et les coopérations territoriales structurées en SCIC, les participants ont mis en évidence la nécessité de créer des formes d'intégration des collectivités au cœur des SCIC par l'appui au financement (montée au capital) afin de permettre le droit à l'expérimentation sur le long terme, mais également la co-construction de formes de contractualisations imbriquées entre des EPCI, des conseils départementaux et régionaux et les coopérations territoriales afin de favoriser un financement et une implication de collectivités de plusieurs échelons territoriaux.

De plus, les participants ont identifié la nécessité de cesser les logiques de mise en concurrence et de millefeuille administratifs pour le financement des SCIC, ce qui entraîne une lourdeur administrative ainsi qu'un risque d'arrêt des coopérations territoriales dû à l'incertitude d'obtention de financements et soutien.

Les modalités de financement :



Concernant les modalités de financement mises en place par les collectivités territoriales pour les projets de coopération territoriale, les participants ont identifié plusieurs actions existantes à maintenir, tels que : des dispositifs de financement pour l'ingénierie des projets de coopérations territoriales (sur plusieurs années) ou encore le soutien financier de l'accompagnement par le transfert de savoir-faire.

Cependant, les participants ont relevé des pratiques et modalités de financement qui pourraient être arrêtées dans le cadre du soutien de coopérations territoriales, notamment : la concurrence entre des porteurs de projets et la rédaction d'appels à projets avec des cahiers des charges trop précis.

Enfin, les participants ont imaginé des modalités de financement à créer pour faciliter les relations entre collectivités et coopérations territoriales. Ces pistes concernent la mise en place et l'animation de comités et consortium de financeurs pour éviter la démultiplication des démarches de recherche de financements ou encore l'appui à la création de fondations territoriales pour faciliter le financement par les entreprises. Ces pistes concernent également la facilitation de financement pour incuber des porteurs de projets (type FIDESS) ou encore la nécessité de concevoir de façon partagée les outils et critères d'évaluations des financements.

L'accès au foncier :



Concernant la place des collectivités territoriales dans l'accès au foncier des projets de coopération territoriale, les participants ont identifié l'intérêt de conserver les actions des collectivités en faveur de l'accès spécifique aux friches pour les projets écologiques et solidaires, ainsi que les possibilités de contractualisation et d'aides à l'immobilier pour les coopérations territoriales.

Cependant, ils ont mis en évidence l'importance de réguler une partie des pratiques existantes tel que : l'arrêt des modalités d'attribution et de reprise et la confiance attribuée aux coopérations dans le cadre du partage de la propriété du foncier.

Enfin, plusieurs pistes sont à créer pour favoriser l'appui des collectivités territoriales dans l'accès au foncier pour les coopérations, notamment : la mise en place de foncières solidaires territoriales, la mutualisation de moyens financiers, le développement d'outils juridiques pour faciliter la logique de « bien commun » ou encore de repenser les logiques de propriété.



TABLE RONDE : Le positionnement des collectivités auprès des coopérations territoriales

Animée par Anne-Laure Federici (délégue générale du RTES) et Rachid Cherfaoui (PDG de la Maison d'Economie Solidaire – PTCE / Tiers-lieu), cette table ronde composée de Laurent Buchaillat (Secrétaire Général aux Affaires Régionales Hauts-de-France), Arnaud Decagny (Vice-Président à l'Economie Sociale et Solidaire du Conseil Régional des Hauts-de-France), Bénédicte Messeane (Vice-Présidente à l'Economie Sociale et Solidaire du Conseil Départemental du Pas-de-Calais), Pascal Verbeke (Vice-Président à l'action sociale et l'insertion du Conseil Départemental de l'Oise), Matthieu Alaime (Directeur du développement économique de l'Agglomération du Beauvaisis) et Patricia Andriot (Vice-Présidente du RTES) a permis de discuter du positionnement actuel et futur des collectivités territoriales et de l'Etat déconcentré vis-à-vis des projets de coopération territoriale de plus en plus nombreux en France (PTCE, tiers-lieux, etc.).

Tout d'abord, cette table ronde a permis d'identifier l'intérêt de plus en plus prégnant des collectivités territoriales dans l'appui et le soutien aux coopérations territoriales. Cet intérêt provient notamment du contexte socio-économique et sanitaire qui amène les citoyens et les collectivités à penser la production localisée et durable d'un point de vue économique, écologique et social. Cet intérêt provient également de l'évaluation des politiques publiques actuelles qui ne permettent pas toujours la pérennité des projets, notamment du fait du temps long nécessaire à la création de coopérations territoriales. Tous identifient alors la nécessité que les collectivités territoriales amplifient et/ou réinventent les manières de faire pour accompagner, financer et s'impliquer dans les coopérations territoriales pour faciliter leur déploiement et les réponses aux enjeux écologiques et solidaires.

Plus particulièrement, les invités de la table ronde mettent en évidence les prochains enjeux et étapes nécessaires à l'implication plus importante des collectivités territoriales au cœur des coopérations territoriales. Les pratiques et dispositifs évoqués concernent notamment :

- L'accompagnement ambitieux des PTCE dans le financement et l'accompagnement grâce à une animation partenariale de la politique publique au niveau national et régional,
- La coordination des collectivités territoriales pour constituer un cadre de financement renforcé auprès des coopérations territoriales,
- La réflexion et la prise en compte de l'économie sociale et solidaire comme une pratique transversale dans les politiques publiques en faveur de l'économie,
- Un changement de paradigme concernant le financement des coopéra-

tions territoriales par des logiques pluriannuelles permettant de prendre en compte les logiques d'expérimentations et de temps long pour transformer durablement les territoires,

- La réflexion quant à l'accès au foncier et à l'immobilier d'entreprises pour faciliter la participation et la prise en compte des projets de coopérations territoriales dans les différents dispositifs existants de développement économique endogène,

- L'implication des collectivités territoriales au cœur des SCIC pour permettre le partage de la prise de risque dans des objets et activités socio-économiques innovantes véritablement transformatrices pour les territoires.

Enfin, chaque invité de la table ronde a donné son sentiment à l'issue de cette table ronde pour le positionnement des collectivités vis-à-vis des coopérations territoriales :

POUR DES SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES DANS LE CADRE
DES NOUVELLES FORMES DE COOPÉRATIONS TERRITORIALES.

Bénédict Messeane

L'ESS COMME ÉCONOMIE DE DEMAIN.

Pascal Verbeke

UNE PAGE À ÉCRIRE ENSEMBLE.

Arnaud Decagny

METTRE EN PLACE UN COMBAT CULTUREL POUR FACILITER LE
SOUTIEN DE LA SOCIÉTÉ AUX SOLUTIONS PORTÉES PAR L'ESS SUR
LES TERRITOIRES.

Laurent Buchaillat

UN ALIGNEMENT DES PLANÈTES POUR LE DÉPLOIEMENT
DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES.

Matthieu Alaïme

REVOIR LES POLITIQUES PUBLIQUES AVEC UN AUTRE
IMAGINAIRE.

Patricia Andriot



A RETENIR : pour des relations renouvelées, ambitieuses et innovantes entre collectivités et coopérations territoriales

En synthèse, il apparaît que les relations des collectivités avec les coopérations territoriales les invitent à repenser leur place et leur positionnement pour faciliter et amplifier la réponse aux besoins sociaux et écologiques des territoires par la co-création et la pérennisation d'activités socio-économiques innovantes au niveau local.

Plus particulièrement, il paraît judicieux que les collectivités territoriales pensent des pratiques, des outils et dispositifs permettant :

- De faire avec les acteurs de l'ESS et les coopérations plutôt qu'à leur place, par la co-construction de politiques publiques et de leur animation,
- De partager les risques juridiques et économiques dans la mise en place d'activités de coopération territoriale,
- D'éviter les logiques de mise en concurrence entre les projets et de favoriser des financements sur le temps long.





Ces deux journées de rencontres et d'échanges ont permis d'identifier des perspectives quant à la mise en place d'espaces, de dispositifs et de plaidoyer facilitant l'ingénierie des coopérations territoriales et les relations avec les collectivités territoriales. Dans ce cadre, des perspectives s'offrent pour développer des méthodes, dispositifs et rencontres pour continuer les échanges fructueux favorisant la création, la pérennisation et l'impact de coopérations territoriales pour transformer durablement la société et répondre aux enjeux écologiques et sociaux.

Un programme de R&D pour les Rouages de la Coopération :

Afin de continuer l'appui à l'ingénierie des coopérations territoriales, nous avons mis en évidence la nécessité de mettre en place un programme de recherche & développement (R&D) sociale et partenarial ayant pour objectif l'appropriation des Rouages de la Coopération. Plusieurs objectifs ont été identifiés dans ce programme 2022-2023, piloté par l'Equipage :

La diffusion, évaluation et adaptation de l'outil « Les Rouages de la Coopération » comme moyen de développer et faciliter les coopérations territoriales (pour les coopérations territoriales mais également les réseaux d'accompagnement et les collectivités territoriales), et,

Le développement de nouvelles réponses scientifiques et opérationnelles sur les questions de recherche actuelles pour faciliter l'impact et le développement des coopérations territoriales.

Le programme de R&D sociale partenarial, porté par l'Equipage, permet ainsi de : tester l'outil à un niveau national et avec des acteurs « avancés », diffuser le « langage commun » de la coopération et faciliter l'appropriation de l'outil pour tous les acteurs impliqués dans la création et le soutien aux coopérations territoriales.

Concrètement, le programme de R&D permet la mise en place d'une méthodologie embarquée pour observer, proposer et tester plusieurs modalités d'appropriation : des animations et ateliers de diffusion (tels que des formations-actions), des outils

de mise en récit des coopérations territoriales ou encore des accompagnements concrets de coopérations territoriales à partir des fonctions nécessaires à leur développement.

Multiplier les espaces entre recherche, outillage et expériences : La Maison d'Édition 1000 milliards 2000 Savoirs

Prenant également en compte les enjeux de valorisation, mise en récit, preuve, diffusion et essaimage des réalisations des coopérations territoriales et des modalités de soutien, une maison d'édition coopérative, 1000 Milliards 2000 Savoirs, porté par l'Equipage et ses partenaires, est en train de voir le jour. Cette maison d'édition d'un nouveau genre est dédiée à la vulgarisation scientifique et la mise en récit de projets inspirants pour que chaque citoyen puisse devenir acteur d'une société solidaire, écologiquement et économiquement soutenable.

Cette maison d'édition coopérative promeut des contenus éditoriaux pédagogiques (reportages, enquêtes, analyses, illustrations, histoires, etc.) co-produits entre des chercheurs, des porteurs de projets inspirants et des designers et illustrateurs, sur des thèmes et sujets d'actualité.

Dans ce cadre, le magazine « Hissez Haut ! », est une véritable mine d'informations, d'inspirations et d'apprentissages, proposant, dans chaque numéro, de décrypter une thématique de recherche à l'aune de l'expérience d'acteurs et de porteurs de projets inspirants par des enquêtes et reportages. Un magazine complet, illustré et documenté, pour que chaque citoyen puisse comprendre, apprendre et se questionner pour transformer ses pratiques, sa façon de voir et d'agir avec et pour la société de demain. Le 1er numéro, prévue courant 2023, proposera une analyse croisée entre le concept d'« anthropocène » et les projets inspirants de coopérations territoriales que sont les « tiers-lieux » afin de rendre compte des enjeux et méthodes pratiques pouvant favoriser l'impact des tiers-lieux dans la réalisation d'activités propices à l'écologie et la solidarité sur les territoires.

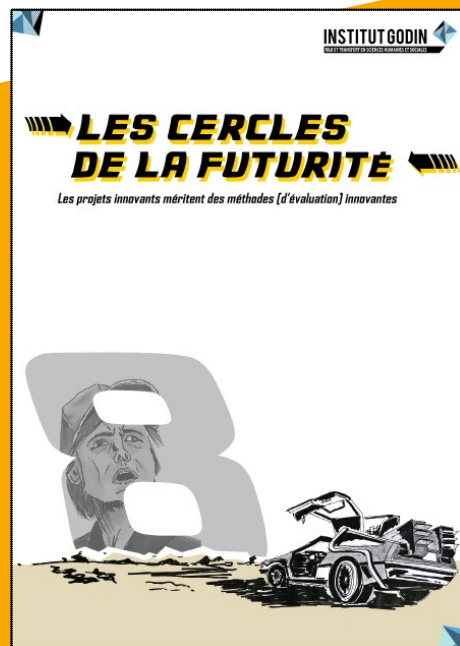




Ces différentes publications sont disponibles gratuitement auprès de l'Institut Godin, de l'Equipe et de la Maison d'Economie Solidaire. Attention, nombre limité !

La restitution illustrée complète des universités éphémères dans le cadre du programme Cit'In, expérimentations démocratiques pour la transition écologique est enfin disponible.

Le principe de futurité est présent dans la littérature scientifique depuis plus d'un siècle. Méconnu, notamment des acteurs économiques (privés ou publics), il peut pourtant nous inviter à penser les méthodologies de construction de l'action et donc d'évaluation d'une toute autre manière, beaucoup plus en phase avec les modalités de montage et de développement de projets d'innovation, notamment d'innovation sociale.



LE JOURNAL DU SOLIDARIUM

Troisième édition



EDITO :

Yohann, responsable d'exploitation pour Les Sens du Bray & Gilles, chef de projet à la Maison d'Economie Solidaire - p.2

ACTUALITES & EVENEMENTS :

Le Solidarium en action ! - p.5

DOSSIER SPECIAL :

Une propriété partagée pour développer le territoire, quels moyens et quels impacts ? - p.10

REPORTAGES :

- Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour partager la propriété des objets innovants : la Maison d'Economie Solidaire, première SCIC du Nord de la France !
- La PLASS et l'espace de Coworking du Solidarium : des outils de travail mutualisés au service de la qualité de vie en ruralité !
- Les tiny-houses : une expérimentation de la propriété d'usages
- Interview croisée : Retour sur l'éco-pôle, un projet collectif pour réduire les déchets

RECHERCHE :

Les SCIC : une innovation coopérative à fort potentiel de développement territorial - p.30

DIVERTISSEMENTS :

- Portraits insolites - p.32
- Jeux - p.35

«Le Solidarium est cet endroit à Lachapelle-aux-Pots, ce tiers lieu, comme on dit aujourd'hui sur les plateformes numériques. Le Solidarium ce sont les gens qui y travaillent qui s'y croisent, qui le visitent, qui inventent, qui bricolent des solutions à leurs petits problèmes d'aujourd'hui et se faisant, construisent le monde de demain qu'ils souhaitent.»



MERCI
À TOUTES ET TOUS !



Co-organisé par :



R&D ET TRANSFERT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



Avec le soutien de :

